



L'impact économique de l'Université Clermont Auvergne sur ses territoires d'implantation

IN-SITU
RÉSULTATS D'ÉTUDE

Contacts

www.linitiative.eu
contact@linitiative.eu

L' / n / t / a t i v e

L'impact économique de l'Université Clermont Auvergne sur ses territoires d'implantation

Laetitia CHALLE¹ Yannick L'HORTY²
Novembre 2025

Résumé

Cette étude propose une évaluation des effets sur l'emploi et sur l'activité économique de la présence de l'Université Clermont Auvergne sur ses différents territoires d'implantation en se focalisant sur l'impact des dépenses des personnels, des étudiants non-apprentis et des étudiants apprentis ainsi que des dépenses de l'université. Elle s'appuie sur des données internes de gestion pour l'année 2024 permettant de localiser à la commune les lieux de résidence des personnels et des étudiants, ainsi que le lieu d'activité des fournisseurs de l'université.

L'étude met en évidence un impact économique total et annuel de l'université équivalent à 683 M€ au niveau national, 398 M€ au niveau du département du Puy-de-Dôme et 199 M€ sur la Ville de Clermont-Ferrand. L'effet total sur l'emploi, direct, indirect et induit est de 13 441 emplois.

JEL Codes : C67, H52, I23,

Mots-clés : Université, étude d'impact.

Cette étude a été sollicitée par l'association L'initiative qui regroupe six universités lauréates du programme I-Site financé par France 2030 : C-Y Université, université Clermont Auvergne, université Gustave Eiffel, université de Lille, Nantes Université, université de Pau et des pays de l'Adour. Elle s'inscrit dans le cadre du programme de recherche In Situ (« Investigation Socio-économique de l'Impact Territorial des Universités ») développé par la Fédération de recherche TEPP dont l'établissement principal est l'Université Gustave Eiffel. Nous remercions Serge Defois et Sandra Vié qui accompagnent ce programme. Nous remercions également Arthur Coindre et Souleymane Sylla pour leur excellent travail d'assistance de recherche.

¹ Univ Gustave Eiffel, Univ Paris Est Créteil, ERUDITE, TEPP, F-77454, Marne-La-Vallée, France, laetitia.challe@univ-eiffel.fr

² Univ Gustave Eiffel, Univ Paris Est Créteil, ERUDITE, TEPP, F-77454, Marne-La-Vallée, France, yannick.lhorty@univ-eiffel.fr

Introduction

Les retombées économiques de la présence d'une université ne sont pas toujours perceptibles par les acteurs locaux. Spécialisé dans la production et la diffusion de connaissances, un établissement d'enseignement supérieur est un lieu d'investissement en capital humain, dont la nature est par définition immatérielle et donc peu visible. Il propose une large offre de formations initiales, en alternance et continue, et prépare l'avenir professionnel des étudiants ce qui produit des effets tangibles sur les trajectoires de vie mais seulement de façon graduelle et à long terme. En outre, les recherches qui y sont menées concourent à des progrès scientifiques de portée nationale ou internationale, dans des domaines souvent très spécialisés, qui peuvent échapper à l'appréhension des habitants de ses territoires d'implantation.

Pour autant, une université est aussi un agent économique et comme toutes les entreprises ou acteurs institutionnels, elle produit de la valeur, engage des dépenses et crée des emplois. Les flux monétaires associés à ses activités exercent nécessairement une empreinte sur le tissu économique local, qu'il est intéressant d'objectiver. L'université réalise un grand nombre de dépenses de fonctionnement et d'investissement dans le cadre de ses missions qui ont des retombées économiques dans les territoires. Ses personnels génèrent des dépenses dans les territoires où ils résident, en matière de logement, de transport et de consommation de biens et de services. Les étudiants effectuent également des dépenses de consommation et ils peuvent occuper des emplois salariés pendant leur formation, en cas d'alternance.

Un rapport récent de la Cour des Comptes (janvier 2023) met en lumière des enjeux territoriaux importants dans les missions d'enseignement supérieur et de vie étudiante. Il relève une appropriation croissante de la thématique de l'enseignement supérieur par les collectivités territoriales. L'enseignement supérieur peut être un objet central d'attractivité des territoires et plus seulement régalien. L'enseignement supérieur a d'ailleurs été intégré dans les axes principaux du programme « Action cœur de ville » (ACV)³, dont l'un des objectifs est de revitaliser le centre-ville de moyennes communes françaises. Pour y contribuer, plusieurs antennes de grandes universités ont été créées dans des territoires de proximité afin de rapprocher l'offre de formation des étudiants. Entre 2018 et 2021, les collectivités territoriales ont contribué au financement de l'enseignement supérieur à hauteur de 1,4 Md€ par an, en moyenne⁴. Les régions⁵ participent pour 67 % des financements globaux ; les communes et les intercommunalités pour 25 % en moyenne et les départements pour 8 %. Ce dernier chiffre est intéressant car la compétence de l'enseignement supérieur est optionnelle pour les départements et facultative pour les intercommunalités.

Depuis l'étude séminale de Caffrey et Isaacs (1971), il existe un flux continu de travaux de recherche qui se sont donnés pour objet de mesurer l'impact sur l'activité économique et sur l'emploi local de la présence d'un établissement supérieur, principalement dans le contexte des Etats-Unis. Ces travaux utilisent pour la plupart des modèles d'inspiration keynésienne où l'impact comptable des dépenses des différentes catégories d'agents impliqués dans l'activité de l'établissement est renforcé par un

³ Ce programme a été lancé par le ministère de la cohésion des territoires, fin 2017.

⁴ En moyenne, 55 % des financements de l'enseignement supérieur par les collectivités territoriales sont dirigés vers la recherche et le transfert de technologie (R&T) et 45 % vers l'enseignement supérieur et la vie étudiante (ES&VE) (Cour des Comptes, rapport public thématique, janvier 2023)

⁵ L'Ile-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes sont les deux régions qui dépensent le plus dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche : respectivement 268 M€ par an en moyenne sur la période 2019-2021 (soit 19 % du financement global de l'ESR par les collectivités territoriales) et 169 M€ par an en moyenne (soit 12 % du financement global de l'ESR). A elles seules, elles concentrent 31 % du financement de l'ESR par les collectivités territoriales.

effet multiplicateur qui tient compte de la proximité géographique. Sans que les concepts soient pleinement stabilisés, la littérature distingue les effets directs sur l'emploi local, liés aux effectifs de l'établissement, les effets indirects liés aux dépenses des étudiants et des personnels qui irriguent le tissu économique et soutiennent ainsi l'emploi local, et les effets induits qui correspondent aux effets de diffusion des dépenses et des revenus associés aux créations d'emplois. La mesure des effets induits nécessite généralement un modèle input-output et un outil comptable multi-branche et localisé, de type tableau des entrées intermédiaires de la comptabilité nationale. L'un des premiers chiffrages a été réalisé par Harris (1997) sur le cas de l'université de Portsmouth qui estimait l'effet multiplicateur sur les dépenses entre 1,24 et 1,73 et celui sur l'emploi entre 1,55 et 1,79. Felsenstein (1996) qui évalue l'impact de l'Université de Northwestern sur l'agglomération de Chicago estime que les multiplicateurs sont de 3,11 sur les dépenses et de 1,55 sur l'emploi. Dans leur survol, Drucker et Goldstein (2007) identifient 21 études du même type, essentiellement sur des universités des Etats-Unis.

Il existe plusieurs travaux analogues dans le cas français : Baslé et Le Boulch (1999) à Rennes, Gagnol et Héraud à Strasbourg (2001), Mille (2004) pour l'Université de la Côte d'Opale, Bouabdallah et Rochette (2003) sur l'université Jean Monnet à Saint-Etienne, Sabatier (2017) pour l'université de Savoie, Chantreuil, Lebon et Lerestif (2018) pour les établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Caen. On peut citer aussi l'étude de Mérenne-Schoumaker (2010) sur l'université de Liège. Depuis le début des années 2010, à côté de ces travaux académiques, se sont développées des études de nature commerciale réalisées par des agences privées spécialisées dans ce qui est devenu un véritable marché de l'évaluation territoriale d'impact. Il est vrai qu'en France comme aux Etats-Unis, les études d'impact des établissements d'enseignement supérieur sont produites pour fournir des arguments afin d'attirer des financements ou de sécuriser des aides existantes. L'enjeu économique de ces études n'est donc jamais négligeable. Mais les travaux académiques comme les études à caractère commercial partagent des limites méthodologiques assez fortes qui les rendent excessivement fragiles, voire douteuses (Quiquerez, 2023). Les valeurs des multiplicateurs régionaux vont de 1 à 7 selon les études. Plus généralement, ni les terminologies ni les méthodologies ne paraissent harmonisées dans ce champ de recherche (Kotosz *et al.*, 2018). Ces études utilisent le plus souvent des données locales assez agrégées qui ne permettent pas de spatialiser les dépenses en fonction de l'identité des fournisseurs, ni même de localiser les personnels et les étudiants. À défaut d'observations fines, les évaluateurs compensent par des modélisations des effets de diffusion spatiaux qui reposent sur des hypothèses souvent *ad hoc*.

Nous voulons surmonter en partie ces limites en nous appuyant sur des sources de données internes très détaillées permettant de géo-localiser l'ensemble des flux de dépenses ou d'emploi dans lesquels l'université est partie prenante. Cette étude s'inscrit dans un programme de recherche, intitulé In Situ, visant à collecter des données permettant d'analyser l'impact socio-économique des établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur leurs territoires d'implantation. Le programme consiste à combiner des outils robustes de modélisation avec des données internes de gestion géo-localisées à la commune. Dans cette étude, nous exploitons des données de gestion internes à l'Université Clermont Auvergne sur l'année 2024, qui couvrent les flux de dépenses, les effectifs étudiants et les personnels de façon à la fois exhaustive et localisée à la commune. Ces données permettent d'illustrer la sensibilité de la mesure d'impact socio-économique de l'université aux échelles de territoire, en comparant les effets à différents niveaux géographiques. C'est un avantage important relativement aux études qui reposent sur des données d'enquête non localisée ou sur des matrices input-output spatialement très agrégées. Au-delà de la dimension finement spatialisée de l'étude, une deuxième originalité réside dans la prise en compte des effets associés au développement de l'apprentissage au sein de l'enseignement supérieur qui modifient assez sensiblement l'évaluation de l'impact socio-économique de l'université. Une troisième originalité est pour la première fois d'évaluer l'empreinte

socio-économique de plusieurs établissements d'enseignement supérieur avec une méthode harmonisée permettant de réaliser des comparaisons dans la dimension spatiale. Ces établissements sont les membres de L'initiative : C-Y Université, université Clermont Auvergne, université Gustave Eiffel, université de Lille, Nantes Université, université de Pau et des pays de l'Adour. Ce travail comparatif prolonge et étend notre étude pilote menée sur des données de 2022 sur le périmètre de l'université Gustave Eiffel (Challe et L'Horty, 2024).

Ce faisant, l'approche retenue est réductrice. D'une part, on mesure pour l'essentiel des effets directs ou indirects qui transitent par les dépenses et les emplois, sans prendre la mesure des effets indirects de l'université dans tous ces autres domaines d'intervention, en matière d'accumulation du capital humain, d'attractivité du territoire, d'appui aux politiques publiques, de rayonnement international, de mixité sociale, de soutien à l'entrepreneuriat ou encore d'innovation technologique. Sur tous ces aspects, les effets sont diffus à une échelle nationale voire internationale et il est difficile d'appréhender une plus-value locale de l'université. D'autre part, on mesure pour l'essentiel des effets de court terme, au travers de l'activité économique et de l'emploi, en privilégiant des relais de demande et l'on néglige des effets d'offre au travers de l'amélioration de la productivité associée aux innovations et à l'investissement en capital humain qui transite par des mécanismes d'offre. Ces deux limites doivent être conservées à l'esprit : l'étude se focalise sur les effets économiques des dépenses et à court terme. Elles sont communes à l'ensemble des autres évaluations d'impact.

L'étude met en évidence un impact économique total et annuel de l'université équivalent à 683 M€ au niveau national, de 398 M€ à l'échelle du département du Puy-de-Dôme et 199 M€ sur la Ville de Clermont-Ferrand. L'effet total sur l'emploi, direct, indirect et induit est de 13 441 emplois au niveau national et de 8 701 emplois dans le département du Puy-de-Dôme. L'étude met en évidence l'importance des effets de distance dans ce type d'évaluation.

Dans les quatre premières sections de l'étude, la mesure d'impact est détaillée successivement pour chacune des populations d'intérêt : les étudiants, les apprentis, les personnels, les fournisseurs. Une cinquième et dernière section propose une synthèse globale.

1. Les effets des dépenses des étudiants non apprentis

Il convient en premier lieu d'appréhender l'une des fonctions essentielles de l'université qui est de répondre à la demande de formation des étudiants. Comme beaucoup d'autres universités généralistes, l'Université Clermont Auvergne est organisée en composantes de formation, au nombre de 15 au total, qui gèrent l'offre de formation au niveau licence et au niveau master.

Pour étudier les conséquences économiques des dépenses des étudiants, comme pour les autres chemins d'impact, nous procédons en deux temps. En premier lieu, nous évaluons les effets agrégés, en distinguant la mesure de l'emploi direct, indirect et induit. En second lieu nous spatialisons cette mesure. Nous adoptons une approche transparente où chaque hypothèse est explicitée et où les étapes des calculs sont décomposées de façon à pouvoir être vérifiées et reproduites. Comme les résultats reposent principalement sur la finesse des données de gestion des établissements, nous ne formulons qu'un petit nombre d'hypothèses qui méritent d'être explicitées.

1.1. Mesure d'impact

Dans les études d'impact, il est fréquent de faire une hypothèse forte en matière de contrefactuel (Quiquerez, 2023) : les étudiants qui sont inscrits à l'Université seraient présents dans une autre université s'ils n'étaient pas étudiants à l'Université Clermont Auvergne. On fait une autre hypothèse

sur le montant moyen des dépenses par étudiants, que nous estimons à 9 372 € par an en nous appuyant sur les enquêtes Condition de Vie de l'Observatoire national de la Vie Etudiante (CdV), le budget moyen d'un étudiant est de 835 € par mois en 2023.

Sur des données locales fines et en l'absence de matrice input-output disponible à cette échelle, la solution la plus fréquemment retenue dans la littérature est de calculer un multiplicateur local. Nous nous inspirons de la démarche préconisée par Kotosz *et al.* (2018) qui recommandent « d'utiliser l'expression « impact induit » à tous les effets qui sont générés par le processus de multiplication keynésienne ». Nous retenons une part de la consommation locale de 70 %, une propension marginale à consommer des étudiants de 0,9 et une fuite fiscale correspondant aux prélèvements fiscaux directs et indirects de 0,4 (posée à 0,2 pour les étudiants dont on suppose qu'ils ne payent pas d'impôt sur le revenu et qu'ils s'acquittent uniquement de la TVA dans leurs dépenses). Avec ces paramètres, lorsqu'un étudiant local reçoit 1 000 € de revenu, il en dépense 432 localement. Le multiplicateur local est alors de 2, soit un niveau proche des niveaux les plus consensuels dans cette littérature (autour de 1,7 selon Siegfried *et al.*, 2007).

La dépense induite est le produit de la dépense initiale par ces valeurs du multiplicateur. L'emploi indirect est calculé sur la base de la dépense initiale à laquelle on applique une mesure de la valeur ajoutée par emploi. En s'appuyant sur les données régionales de l'INSEE pour Auvergne-Rhône-Alpes, la valeur ajoutée par emploi est de 89 468 € en 2024. Nous ne prenons pas en compte le niveau de qualification des emplois.

Le tableau 1 résume les résultats. L'effet sur les dépenses totales est de nature comptable. Les dépenses induites sont calculées avec le multiplicateur. L'emploi indirect est calculé à partir de la dépense initiale. L'emploi induit est calculé à partir de la dépense induite.

Tableau 1. Mesure d'impact des dépenses des étudiants hors apprentis

	Evaluation
Effectifs	35 387
Dépenses directes	255 295 973
Dépenses induites	226 394 542
Emplois directs	0
Emplois indirects	2 853
Emplois induits	2 531
Emploi total	5 384

Lecture : sur l'année 2024, les étudiants hors apprentis de l'Université Clermont Auvergne ont généré une dépense annuelle d'environ 482 millions d'euros (dépenses directes + dépenses induites) sur le territoire national et 5 384 emplois au total.

Note : Les emplois sont mesurés en équivalent temps plein.

Source : TEPP-In SITU - calculs des auteurs

Sous ces hypothèses, les étudiants inscrits à l'Université Clermont Auvergne contribueraient indirectement à créer ou sauvegarder l'équivalent de 5 384 emplois chaque année. Selon ces calculs, la présence de 100 étudiants correspond à 15 emplois créés ou sauvegardés.

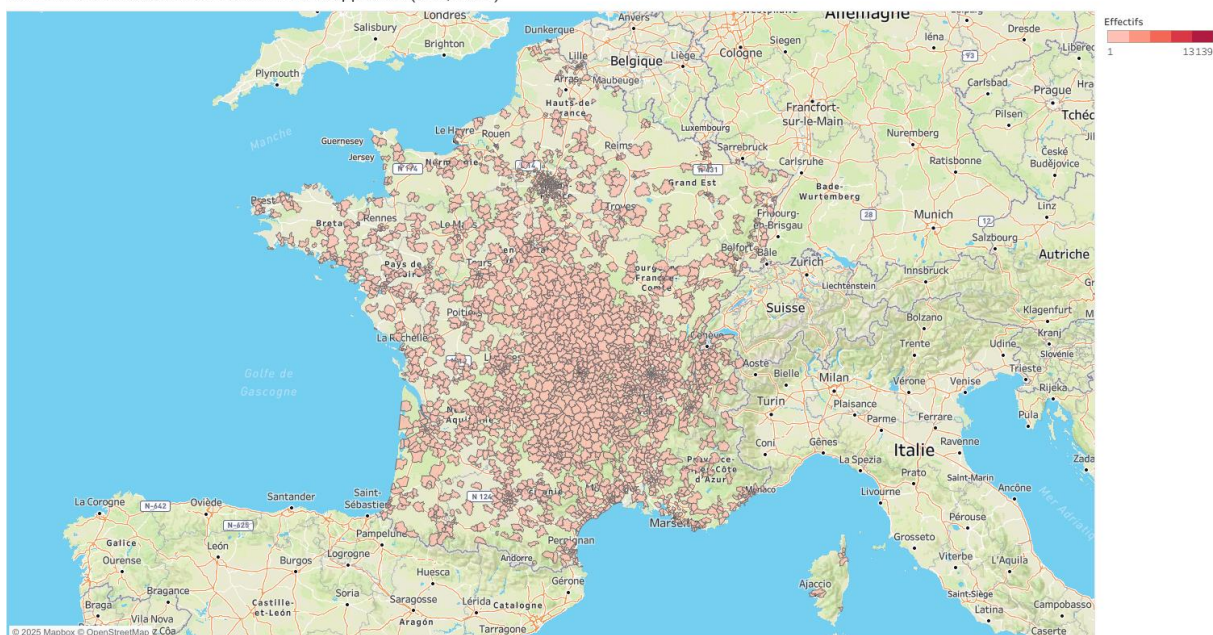
1.2. Répartition spatiale

Dans cette étude, toutes les données de gestion sont disponibles à la commune et sont tirées de sources internes à l'Université Clermont Auvergne. La carte 1 présente la géographie de la répartition des lieux d'habitation des étudiants inscrits en 2024 à l'Université Clermont Auvergne. Les étudiants sont concentrés assez fortement sur la ville de Clermont-Ferrand mais beaucoup ont des lieux de

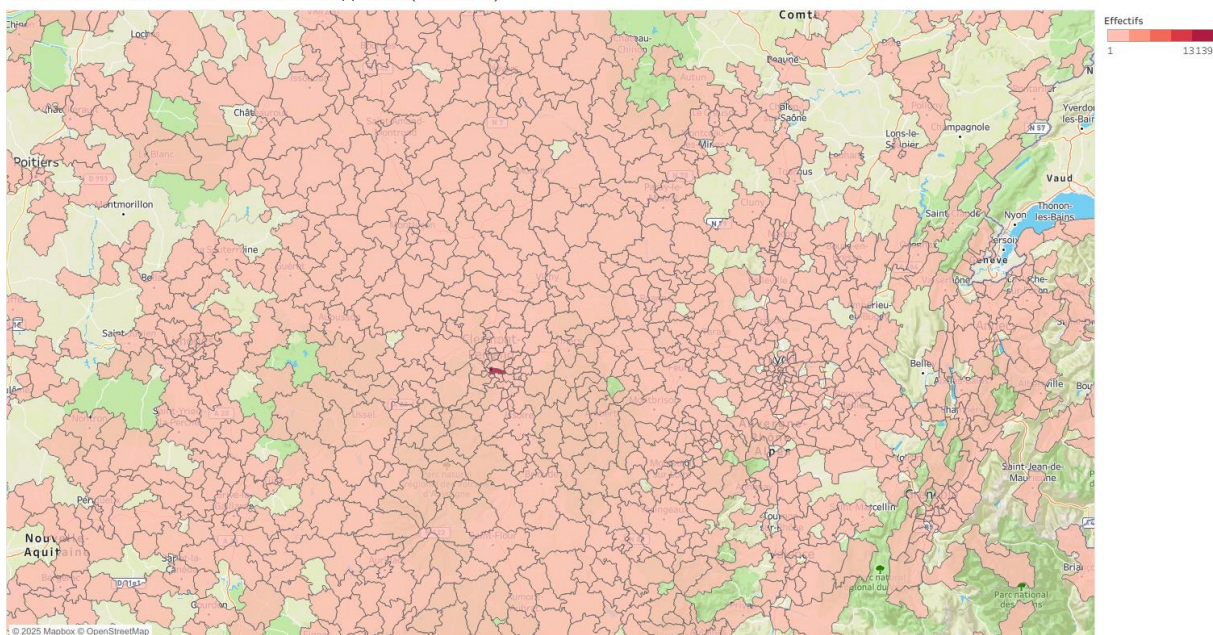
résidences parfois éloigné de l'université. La ville de Clermont-Ferrand concentre 13 139 étudiants hors apprentis, soit 37% des effectifs.

Carte 1. Répartition des lieux d'habitation des étudiants de l'Université Clermont Auvergne

Commune de résidence des étudiants hors apprentis (UCA, 2024)



Commune de résidence des étudiants hors apprentis (UCA, 2024)



2. L'impact de l'université au travers des contrats d'alternance des étudiants

Le développement de l'alternance a été très marqué ces dernières années dans l'enseignement supérieur et c'est notamment le cas pour l'Université Clermont Auvergne. Les contrats d'alternance, qui correspondent essentiellement à des contrats d'apprentissage et assez peu à des contrats de professionnalisation, sont assortis d'une rémunération pour les étudiants qui est variable selon l'âge de l'étudiant et la durée du contrat. Pour les étudiants âgés de 21 à 25 ans et qui sont en première ou deuxième année d'apprentissage, qui correspond à la situation la plus fréquente dans le supérieur, le

montant mensuel brut est de 936,47 € et 1 077,82 €. Compte tenu de l'exonération des cotisations salariales dans la limite de 79 % du Smic, Le montant annuel net⁶ est en moyenne de 12 086 €.

2.1. Mesure d'impact

Relativement aux autres étudiants, les apprentis ont deux caractéristiques qui les distinguent : *i)* ils sont en emploi et par conséquent les effectifs d'apprentis correspondent à des emplois directs. Leur répartition spatiale se fait au lieu de travail ; *ii)* ils disposent d'un niveau de revenu plus élevé et ont un effet individuel sur les dépenses plus fort. La répartition spatiale de ces dépenses est effectuée au lieu de résidence. Nous laissons toutes les hypothèses précédentes inchangées pour calculer le niveau de dépense initiale et induite ainsi que les volumes d'emploi correspondants. Les calculs ont été fait sur la base du nombre total d'apprentis, soit 2 146, qui conduit selon nos hypothèses à un nombre d'emplois directs de 1073.

Le tableau 2 donne la mesure d'impact. Les dépenses totales des apprentis s'élèvent sur l'année 2024 à 18 674 320 € ce qui correspond à 209 emplois indirects. Les dépenses induites s'élèvent à 16 560 246 €, correspondant à 185 emplois induits. Au total, l'effet sur l'emploi est de 1 467. Même si l'on dénombre presque 16,5 fois plus d'étudiants non-apprentis que d'étudiants apprentis, et que sur les effets indirects et induits sur l'emploi sont plus de 13,6 fois plus importante pour les étudiants non-apprentis, l'effet final sur l'emploi des apprentis n'est que quatre fois plus faibles parce qu'ils contribuent à l'emploi direct (même si l'on raisonne ici en équivalent temps-plein et que l'on compte seulement un demi-ETP pour un apprenti).

Tableau 2. Mesure d'impact des dépenses des apprentis

	Evaluation
Effectifs	2146
Dépenses directes	18 674 320
Dépenses induites	16 560 246
Emplois directs	1 073
Emplois indirects	209
Emplois induits	185
Emploi total	1 467

Lecture : sur l'année 2024, les étudiants hors apprentis de l'Université Clermont Auvergne ont généré une dépense annuelle d'environ 35 millions d'euros (dépenses directes + dépenses induites) sur le territoire national et 1 467 emplois au total.

Note : Les emplois sont mesurés en équivalent temps plein.

Source : TEPP-In SITU - calculs des auteurs

L'impact unitaire sur l'emploi est plus de quatre fois plus élevé pour un apprenti (qui équivaut directement à 0,5 ETP), que pour un étudiant. Ce résultat est robuste, au sens où il ne dépend pas des hypothèses retenues pour les différents paramètres de la modélisation, qui sont les mêmes pour les étudiants et les apprentis. En développant l'apprentissage, l'université augmenté l'impact économique de ses étudiants sur l'emploi.

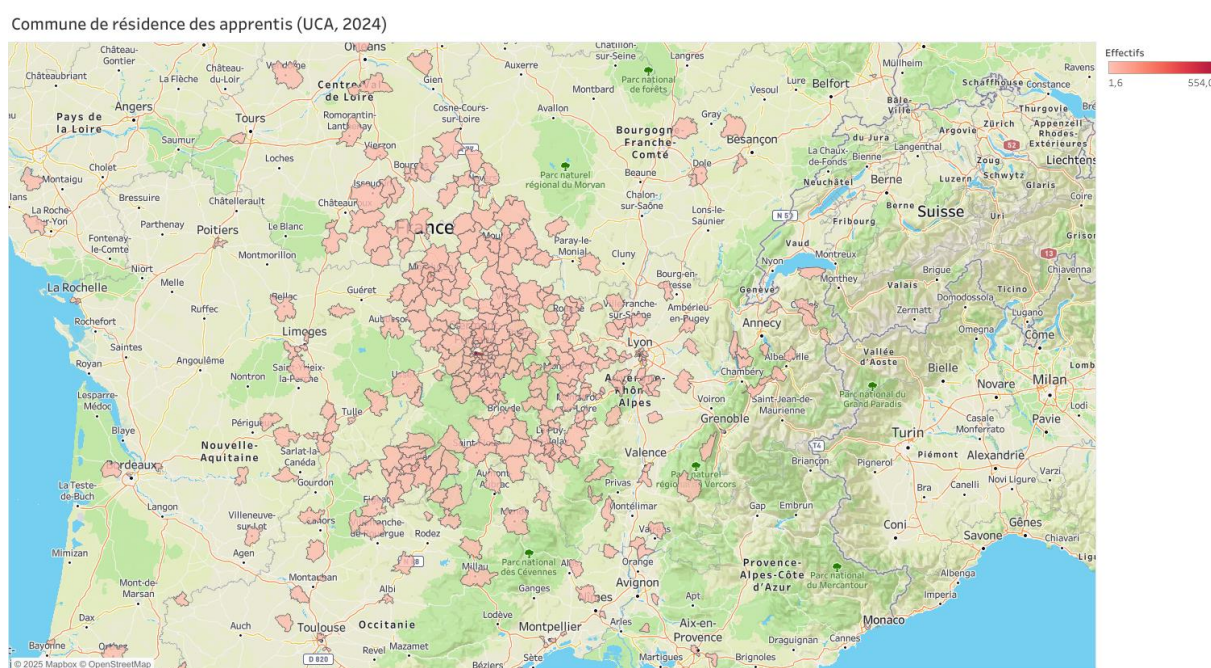
⁶ Nous supposons que 50 % des apprentis sont en première année et 50 % en deuxième année de contrat.

2.2.Apprentis au lieu de résidence

Selon les données de gestion de l'Université et des différents CFA, on dénombre un total de 2 146 apprentis inscrits à l'Université Clermont Auvergne. Nous disposons de la localisation précise du lieu de résidence et du lieu de travail pour l'ensemble de ces apprentis. Ils se répartissent dans 535 villes de lieu de résidence. Ce nombre est supérieur au nombre de villes d'apprentissage. Cette observation s'explique par la concentration plus importante des emplois comparativement aux potentiels lieux de résidence. Dans 74,4 % des communes de résidence, il y a deux apprentis (398 communes).

Clermont-Ferrand est la ville la plus représentée avec 554 apprentis, suivie de plusieurs villes de Auvergne-Rhône-Alpes : Montluçon (70 apprentis), Aubière (64 apprentis), Aurillac (59 apprentis), Le Puy en Velay (41 apprentis), Chamalières (30 apprentis), Cournon d'Auvergne (25 apprentis) et de Riom (22 apprentis). Au total, 73,4 % des apprentis résident en Auvergne-Rhône-Alpes, soit 1 576 apprentis.

Carte 2. Répartition des lieux d'habitation des apprentis de l'Université Clermont Auvergne



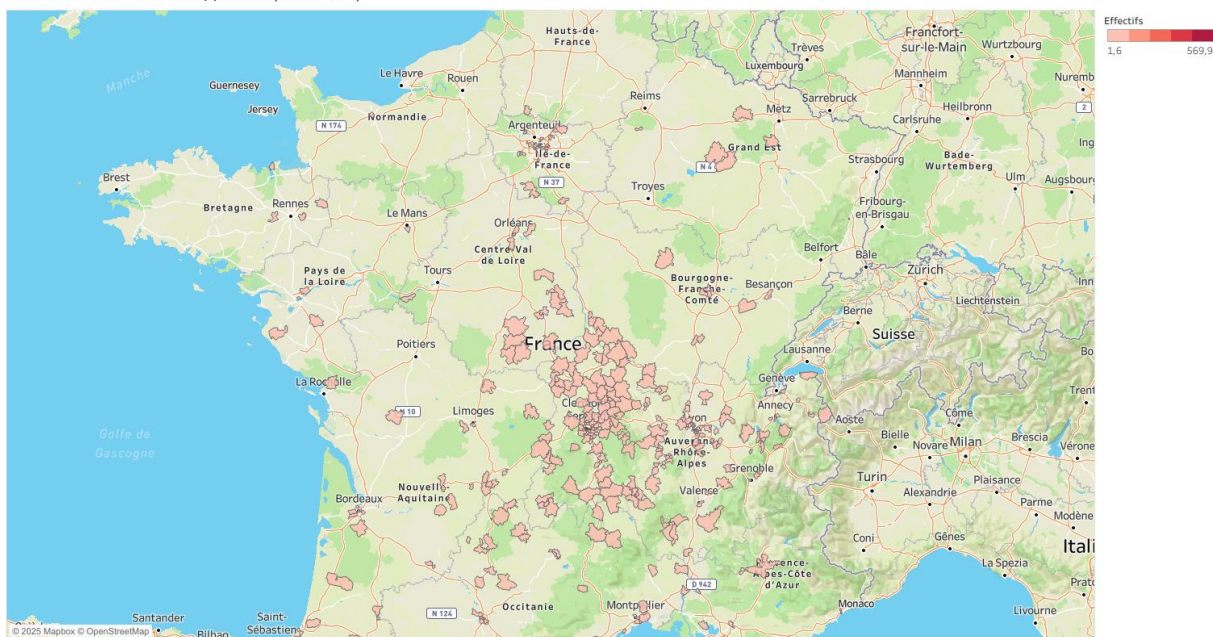
2.3.Apprentis au lieu de travail

En termes de lieu d'apprentissage, les 2 146 apprentis de l'Université Clermont Auvergne se répartissent sur 387 communes. Ce nombre est inférieur au nombre de villes de lieu de résidence. La concentration spatiale est plus importante pour les emplois que pour les lieux de résidence, plus étalés dans l'espace.

68,2 % de ces villes n'accueille que deux apprentis apprenti. Clermont-Ferrand est la première ville la plus représentée avec 570 apprentis. Aurillac et Cournon d'Auvergne sont les deux villes où travaillent le plus d'apprentis après Paris (respectivement 88 et 81 étudiants apprentis).

Carte 3. Répartition des lieux de travail des apprentis de l'Université Clermont Auvergne

Commune de travail des apprentis (UCA, 2024)



3. Les dépenses des personnels de l'université

Pour mesurer l'impact associé aux dépenses des personnels, on raisonne toujours au niveau de l'ensemble des campus d'implantation de l'Université Clermont Auvergne. En 2024, les données de l'université indiquent un total de 7 007 personnels.

3.1. Mesure d'impact

Nous appliquons la même modélisation pour mesurer l'impact sur l'emploi local (tableau 3). Une différence est que nous distinguons selon les catégories d'agents de l'université (A, B, C). Pour évaluer les dépenses associées aux personnels, nous imputons le salaire net moyen calculé sur les données administratives de l'université aux effectifs en personnels. Nous modifions à la marge les hypothèses sur la propension marginale à consommer de 0,8 et celle sur la fiscalité de 0,4. Pour les personnels vacataires, nous avons simplement divisé par deux la durée du travail et le montant de la dépense. Pour établir la rémunération des vacataires administratifs et des contrats étudiants, nous avons considéré le smic horaire et pour les vacataires enseignants le taux horaire de 43,5 €/h fixé par décret. Pour le temps de travail, nous avons considéré un nombre d'heures modal moyen appliqué à l'ensemble des 6 universités.

On dénombre au total 4 734 emplois directs en équivalents temps plein. Les dépenses totales de ces personnels s'élèvent sur l'année 2024 à 45 633 157 € ce qui correspond à 510 emplois indirects. Les dépenses induites s'élèvent à 13 630 683 €, correspondant à 152 emplois induits. L'effet total sur l'emploi est de 5 396 équivalents temps plein.

Tableau 3. Mesure d'impact des dépenses des personnels

	Evaluation
Effectifs	7 007
Dont A	1768
B	317
C	375
Vacataires	4547
Dépenses directes	45 633 157
Dépenses induites	13 630 683
Emplois directs	4 734
Emplois indirects	510
Emplois induits	152
Emploi total	5 396

Lecture : sur l'année 2024, les personnels de l'université ont généré une dépense annuelle d'environ 59 millions d'euros (dépenses directes + dépenses induites) sur le territoire national et 5 396 emplois au total.

Note : Les emplois sont mesurés en équivalent temps plein.

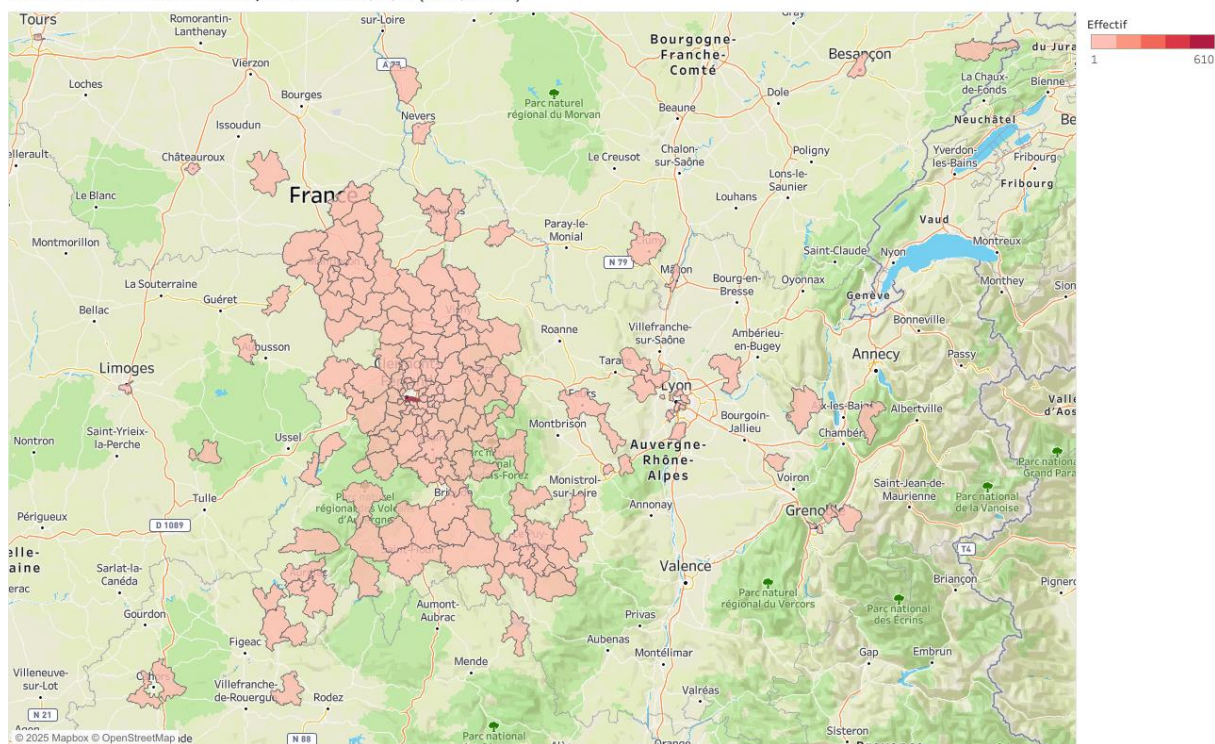
Source : TEPP-In SITU - calculs des auteurs

3.2. Répartition spatiale

Nous disposons de la localisation à la commune de l'ensemble des personnels de l'Université Clermont Auvergne qui est représentée dans la carte n°4. On constate globalement une plus grande concentration spatiale des localisations des personnels relativement à celle des étudiants.

Carte 4. Répartition des lieux de résidence des personnels de l'Université Clermont Auvergne

Commune de résidence des personnels A, B, C (UCA, 2024)



Clermont-Ferrand concentre 610 agents, soit 25% des effectifs

4. L’empreinte économique de l’université au travers de ses fournisseurs

En 2024, le montant total TTC des commandes de l’université s’élève à 106 880 070 euros tous campus confondus, réparti entre 4 948 fournisseurs. Ces derniers sont localisés selon l’adresse de l’établissement, issue de l’identifiant légal, i.e. de son numéro SIRET, ce qui évite partiellement le biais de localisation des établissements lorsque l’on raisonne à partir de l’identifiant entreprise.

4.1. Mesure d’impact

Nous utilisons les mêmes hypothèses pour les effets induits des dépenses auprès des fournisseurs et des frais de mission que pour ceux des personnels de l’université (tableau 4). Ces dépenses s’élèvent sur l’année 2024 à 82 297 654 € ce qui correspond à 0 emplois directs et 920 emplois indirects. Les dépenses induites s’élèvent à 24 582 416 €, correspondant à 275 emplois induits. L’effet total sur l’emploi est de 1 195 équivalents temps plein.

Tableau 4. Mesure d’impact des dépenses auprès des fournisseurs de l’université

	Evaluation
Dépenses directes	82 297 654
Dépenses induites	24 582 416
Emplois directs	0
Emplois indirects	920
Emplois induits	275
Emploi total	1 195

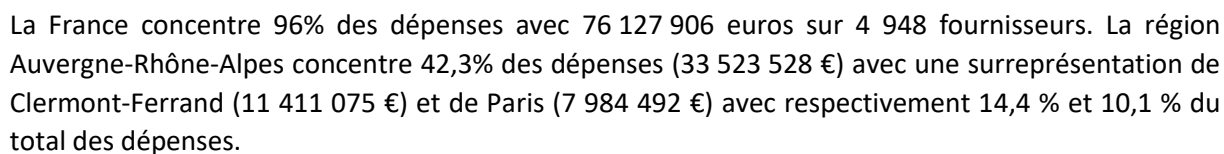
Lecture : sur l’année 2024, les fournisseurs engagés auprès de l’université ont généré une dépense annuelle de près de 107 millions d’euros (dépenses directes + dépenses induites) sur le territoire national et 1 195 emplois au total.

Source : TEPP-In SITU - calculs des auteurs

4.2. Répartition spatiale

La carte n°5 présente la répartition spatiale des fournisseurs de l’Université Clermont Auvergne, qui est globalement la plus diffuse des distributions.

Achats TTC auprès des fournisseurs selon le pays d'implantation (UCA, 2024)



	Dépenses annuelles (en €)	Dépenses induites additionnelles (en €)	Nombre d'emplois directs	Nombre d'emplois indirects	Nombre d'emplois induits additionnels	Effet total
Ville de Clermont- Ferrand	112 570 616	86 225 245	1 493	1 258	964	3 715
Départeme nt du Puy- de-Dôme	229 987 513	167 887 337	4 254	2 571	1 877	8 701
Reste de la région Auvergne- Rhône- Alpes	82 060 485	61 679 347	1 069	917	689	2 676

Source : TEPP-In SITU - calculs des auteurs

12

fournisseurs de l'université) qui participent à l'empreinte socio-économique de l'université dans ses territoires d'implantation. De façon synthétique, on peut classer chaque flux en fonction de son étalement spatial. La localisation résidentielle des personnels est la plus concentrée spatialement, à proximité de l'université. Celle des fournisseurs est la plus dispersée, tandis que la répartition des étudiants, qu'ils soient apprentis ou non, est intermédiaire.

Conclusion

Au terme de cette étude, l'impact économique de l'université Clermont Auvergne sur ces territoires d'implantation est obtenu en additionnant les résultats des tableaux de mesure d'impact précédents pour les dépenses des étudiants, des apprentis des personnels et auprès des fournisseurs de l'université. Au total, l'Université Clermont Auvergne contribue directement et indirectement à créer ou sauvegarder pour l'année 2024 l'équivalent de 13 441 emplois tandis que son impact économique correspond à un supplément d'activité que nous chiffrons à 683 millions d'euros. Dans cet impact global, la contribution étudiants non-apprentis est prépondérante, avec 70,5 % de l'ensemble. Celle auprès des fournisseurs arrive en seconde position avec 15,7 % tandis que les et les dépenses du personnel de l'université et des étudiants apprentis contribuent respectivement pour 8,7 % et 5,2 %.

Le recours à des données géo-localisées à la commune est une source d'amélioration importante pour les études qui se proposent d'évaluer l'impact socio-économique d'un établissement d'enseignement supérieur sur ses territoires d'implantation. Dans cette étude, nous avons utilisé des données de gestion issues des systèmes d'information de l'Université Clermont Auvergne qui permettent de localiser les lieux de résidence des personnels, des étudiants et des alternants, et de localiser aussi les lieux de travail des fournisseurs et des apprentis. La répartition spatiale de chacune de ces catégories d'acteurs joue un rôle déterminant dans l'empreinte socio-économique de l'Université. Si les personnels paraissent largement localisés à proximité de l'université, c'est moins le cas des étudiants et des fournisseurs, spatialement beaucoup plus dispersés.

Une autre conclusion majeure de l'étude réside dans l'intérêt de prendre en compte l'alternance, qui s'est largement développée dans l'enseignement supérieur. Le fait est peu connu, mais ce développement de l'alternance dans l'enseignement supérieur est susceptible de modifier assez radicalement l'impact socio-économique des établissements sur leurs territoires d'implantation. Avec des hypothèses raisonnables et conformes à celles de la littérature, les effets sur l'emploi direct, indirect et induit s'avèrent globalement 4 fois plus importants pour un étudiant apprenti que pour un étudiant non-apprenti.

Les limites de l'exercice doivent néanmoins être rappelées. Dans cette étude, nous mesurons des effets directs ou indirects qui transitent par les dépenses et les emplois, sans prendre en compte les effets indirects de l'université dans tous ces autres domaines d'intervention, en matière d'accumulation du capital humain, d'attractivité du territoire, d'appui aux politiques publiques, de rayonnement international, de mixité sociale, de soutien à l'entrepreneuriat ou encore d'innovation technologique. Sur tous ces aspects, les effets sont diffus à une échelle nationale voire internationale et il est beaucoup plus difficile d'identifier la plus-value de l'université à une échelle spatiale fine. D'autre part, l'étude néglige les effets de long terme qui transitent par l'amélioration de la productivité globale associée aux innovations, à la recherche et à l'investissement en capital humain. Ces limites sont partagées par l'ensemble des autres évaluations d'impact et doivent être conservées à l'esprit : l'étude se focalise sur des effets économiques de court terme qui transitent essentiellement par des mécanismes de demande.

Références

- Baslé, M., et Le Boulc'h J-L. (1999). « L'impact économique de l'enseignement et de la recherche publique sur l'agglomération de Rennes ». *Revue d'économie régionale et urbaine*, (1), 115-134.
- Bouabdallah K., Rochette J. A., (2003) *L'impact de l'université Jean Monnet sur l'économie locale*. <https://dossier.univ-st-etienne.fr/uco/www/03-04/impacteco.pdf>
- Caffrey J. and H. H. Isaacs (1971), *Estimating the impact of a college or university on the local economy*, Washington D.C.: American Council of Education.
- Challe, L., L'Horty Y. (2024). « L'apport de données localisées pour évaluer l'empreinte économique d'une université : Une application à l'université Gustave Eiffel » ? Rapport de recherche de TEPP, n°24-08.
- Chantreuil F, Lebon I, Lerestif S (2018) « Analyse de l'impact économique local des établissements caennais d'Enseignement Supérieur et de Recherche ». [Rapport de recherche] Université Caen Normandie.
- Cour des Comptes, « Universités et Territoires », Rapport public thématique, Janvier 2023, 129 p.
- Drucker, J., and Goldstein, H. (2007). "Assessing the regional economic development impacts of universities: A review of current approaches". *International regional science review*, 30(1), 20-46.
- Felsenstein, D. (1996), « The university in the metropolitan arena: impacts and public policy implication », *Urban Studies*, vol. 33, n°9, pp. 1565-1580.
- Ferry O., Patros T. (2020) Conditions de vie des Etudiants 2020 : Situation économique et financière, Observatoire national de la Vie Etudiante (OVE), 24 p.
- Frouillou, L. (2017). *Ségrégations universitaires en Île-de-France. Inégalités d'accès et trajectoires étudiantes*. Documentation française (La).
- Gagnol, L., et Héraud, J. A. (2001). « Impact économique régional d'un pôle universitaire : application au cas strasbourgeois ». *Revue d'économie régionale et urbaine*, (4), 581-604.
- Harris R.I. (1997), « The impact of the university of Portsmouth on the local economy », *Urban Studies*, vol. 34, n°4, pp. 605-626.
- Kotosz, B, Gaunard-Anderson, M-F, Lukovics, M, (2018). « Les problèmes méthodologiques de la mesure des impacts économiques locaux des universités ». *Revue d'Économie Régionale et Urbaine 2* : 389-416.
- Mérenne-Schoumaker, B. (2010). L'apport d'une université au développement régional. Le cas de Liège. *Mutations. Mémoires et Perspectives du Bassin Minier*, 2.
- Merlat, D. et Perraud-Ussel C., (2022). « Effectifs universitaires en 2021-2022 », Note flash du SIES, n°12, juin.
- Mille M., (2004). « Université, externalités de connaissance et développement local : l'expérience d'une université nouvelle », *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, 2004/3 (no 16), p. 89-113. URL: <https://www.cairn.info/revue-politiques-et-gestion-de-l-enseignement-superieur-2004-3-page-89.htm>
- Quiquerez, G. (2023). « Mesurer l'impact économique local des établissements d'enseignement supérieur français : une analyse critique », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. no. 3, pp. 461-474.
- Siegfried, J-J, Sanderson, A-R, McHenry, P, (2007). "The economic impact of colleges and universities". *Economics of Education Review*, 26: 546-558.
- Valero, A, Reenen, J, (2019) The economic impact of universities: evidence across the globe. *Economics of Education Review* 68: 53-67.